

## Adresses utiles

### Palais de Justice de Nîmes

Accueil et informations  
Tél. 04 66 76 48 81

### Barreau

Secrétariat de l'Ordre des avocats  
Tél. 04 66 36 25 25  
Consultations gratuites  
Tél. 04 66 76 06 01

### Permanences de l'avocat de l'enfant

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi du mois  
Maison de l'avocat  
16 rue Régale - 30000 Nîmes

### AGAVIP (Association Gardoise d'Aides aux Victimes d'Infractions Pénales)

1 Rue Raymond Marc - 30000 Nîmes  
Tél. 04 66 29 18 38 - 04 66 76 48 81

### CIDFF (Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles)

20 rue de Verdun - 30000 Nîmes  
Tél. 04 66 38 10 70



**M J D**

### Maison de la Justice et du Droit

La Salicorne  
310 rue Emile Zola  
30600 Vauvert  
Tél. 04 66 88 88 40

### Horaires d'ouverture :

Tous les jours  
De 9h00 à 12h00  
et de 13h30 à 16h30



# Maison de la Justice et du Droit

Vauvert (Gard)



## Faciliter

..... l'accès au droit

## Développer

..... des nouveaux modes de traitement judiciaire de la petite délinquance

# Maison de la Justice et du Droit



## Accès au droit



## Activité judiciaire

### ► La Maison de la Justice et du Droit

Les 140 maisons de Justice et du Droit sont des établissements judiciaires de proximité, implantées au plus près des usagers sur l'ensemble du territoire national. Elle offre gratuitement des services et des compétences permettant de mieux faire valoir ses droits.

### ► Aides aux victimes

Elle est assurée par l'Association Gardoise d'Aides aux Victimes d'Infractions Pénales (AGAVIP).

*Sur rendez-vous le lundi par quinzaine*

### ► Permanence des avocats

Avocats généralistes et avocats du droit du travail

*Sur rendez-vous le vendredi après-midi*

Avocat du droit de l'enfant

*Sur rendez-vous le 4<sup>ème</sup> mercredi après-midi*

### ► Association Léo Lagrange

Pour l'usager qui rencontre des difficultés financières :

- Problèmes ponctuels (factures impayées, litiges avec un créancier)
- Déséquilibre budgétaire régulier et risque de se retrouver en surendettement
- Situation de surendettement avérée

Il sera reçu par la juriste qui l'accompagnera dans ses démarches.

*Sur rendez-vous*

### ► Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)

Son équipe propose des informations sur :

- Vos droits familiaux et sociaux ainsi que les moyens de les faire respecter
- L'emploi et la formation professionnelle
- Le logement et le droit locatif

*Sur rendez-vous par quinzaine*

### ► Le conciliateur de justice

Sa compétence est limitée aux affaires civiles. Il favorise le traitement à l'amiable des conflits (voisinage, etc.).

*Sur rendez-vous, deux mardis par mois*

### ► Le défenseur des droits

Sa mission est de trouver une solution aux problèmes survenus entre les particuliers et l'administration, de défendre les droits de l'enfant et de lutter contre les discriminations.

*Sur rendez-vous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois*

### ► Association Départemental d'Information sur le Logement (ADIL)

*Sur rendez-vous le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois*

### ► Pour déposer plainte

Si vous êtes victime d'une infraction (vol, dégradation, violence etc.), adressez-vous aux services de police ou de gendarmerie pour déposer plainte.

**Gendarmerie de Vauvert**

**Tél. 04 66 73 15 20**

### ► Association Départementale Professionnelle de Médiation Familiale (A.D.P.M.F)

Des médiateurs familiaux formés vous accompagnent à la recherche d'accords viables et satisfaisants pour chacun des membres de la famille dans le respect des besoins, des droits et des devoirs de chacun (parents, enfants, grands-parents).

### ► Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (S.P.I.P)

Assure le suivi des personnes en libération conditionnelle.

